



Appel à projets Plan « Bibliothèques ouvertes + »

Cadre de réponse

Ouverture de l'appel à projets : 14 octobre 2019
Date limite de dépôt des dossiers : 20 décembre 2019

Chaque regroupement d'établissements au sens de l'article 62 de la loi n°2013-660 du 22 juillet 2013, et chaque université peuvent porter un unique projet.

Les projets d'élargissement des horaires d'ouverture le dimanche sont portés par des regroupements d'établissements.

Les regroupements d'établissements sont encouragés à coordonner et porter l'ensemble des projets des universités membres via un cadre de réponse unique pour ses composantes.

Si le regroupement auquel elles appartiennent ne coordonne pas leur action dans le cadre du présent appel à projets, les universités portent un projet et renseignent le présent cadre de réponse à titre individuel.

Les dossiers de candidature doivent être constitués à partir de ce cadre de réponse, et des annexes demandées en complément. Les dossiers incomplets ou présentés sous une autre forme ne seront pas pris en compte.

Les dossiers seront envoyés obligatoirement par courrier électronique, en fichiers attachés, sous le nom AAP_PBO_NOMDEL'ETABLISSEMENT (extension en .docx, .doc ou .odt pour le cadre de réponse, les documents composant l'annexe pouvant être adressés au format PDF), à l'adresse suivante :

louis.delespierre@enseignementsup.gouv.fr

Plan « Bibliothèques ouvertes + » – Appel à projets 2019

Cadre de réponse

1. Fiche d'identité du projet	3
1.1. Informations administratives	5
1.2. Généralités sur le ou les établissements	6
2. Description du projet	8
2.1. Description et orientation du projet	8
3. Moyens et caractéristiques techniques (2 pages maximum)	9
3.1. Elargissement des horaires d'ouverture	9
3.2. Mise en place de dispositifs permettant de connaître le taux d'occupation des bibliothèques	9
3.3. Amélioration de la qualité des services rendus aux usagers (hors horaires d'ouverture).....	9
4. Organisation et management du projet (2 pages maximum)	10
5. Calendrier d'exécution du projet	10
6. Évaluation financière du projet	10
6.1. Evaluation du coût du projet.....	11
6.2. Financement demandé au MENESR.....	15
6.3. Autres financements	18
7. Liste des pièces à fournir	18

1. Fiche d'identité du projet

Etablissement porteur du projet	
Désignation	Université Lyon 2
Statut : Regroupement (préciser la nature) / Université	COMUE de Lyon
Projet	
Caractéristiques du projet	<p>Cocher les champs pertinents (plusieurs choix possibles) :</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Elargissement des horaires d'ouverture en soirée <input checked="" type="checkbox"/> Elargissement des horaires d'ouverture le samedi <input checked="" type="checkbox"/> Elargissement des horaires d'ouverture le dimanche <input type="checkbox"/> Elargissement des horaires d'ouverture pendant les vacances universitaires <input checked="" type="checkbox"/> Autres</p> <p><u>Mesures d'accompagnement du projet</u></p> <p><input type="checkbox"/> Mise en place de dispositifs permettant de connaître les taux d'occupation des bibliothèques <input type="checkbox"/> Amélioration de la qualité des services des bibliothèques universitaires aux usagers (sur l'ensemble de l'ouverture) <input type="checkbox"/> Conventions avec d'autres services universitaires <input checked="" type="checkbox"/> Autre (mise en place d'accès badgés sur des horaires élargis, déménagement de collections, réalisation de supports de communication...) : Supports de communication sur les dimanches et jours fériés</p>
Calendrier prévisionnel (indiquer les mois marquant le début et la fin du projet, au sein de la période suivante : 2020 - 2023)	<p>Début de mise en œuvre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Janvier 2020 pour les dimanches (tous les dimanches au lieu de dimanches en alternance avec les autres BU LSHS du site) et les jours fériés - Septembre 2020 pour le 21h-22h en semaine (BU Chevreul). - Septembre 2022 pour la Salle de lecture du Learning Centre de 19h à 21h et les samedis de 10h à 18h <p>Fin de mise en œuvre : décembre 2023</p>
Liste des partenaires (extérieurs au porteur de projet)	COMUE de Lyon

Résumé du projet (1 500 caractères max.)	<p>Dans le cadre du Plan Bibliothèques ouvertes 2, l'université Lumière Lyon 2 propose :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'ouvrir la BU Chevreul jusqu'à 22 heures (au lieu de 21 heures) du lundi au vendredi - d'ouvrir la BU Chevreul tous les dimanches de 10h à 18h (plutôt que sur un trimestre en alternance avec Lyon 3 et l'ENS) - d'ouvrir la BU Chevreul les jours fériés autour des périodes de révisions et d'examens (5 jours fériés forfaitaires par an) - d'ouvrir la salle de lecture du Learning Centre de Bron, dès son ouverture en septembre 2022 jusqu'à 21h du lundi au vendredi (au lieu de 19h) et les samedis de 10h à 18h. - de mesurer la satisfaction des usagers.(par des enquêtes auprès des usagers)
Budget total du projet	Cf. évaluation financière du projet
Financement demandé au MESRI	

1.1. Informations administratives

Etablissement porteur du projet :

Désignation : COMUE de Lyon

Numéro Siret :

Coordonnées postales :

Personne ayant qualité pour engager l'établissement porteur du projet :

Nom, Prénom	
Qualité	
Courriel	

Personne responsable du projet (chef de projet) :

Nom, Prénom	
Qualité	
Courriel	
Téléphone	

Gestionnaire chargé du suivi comptable et financier du projet

Nom, Prénom	
Qualité	
Courriel	
Téléphone	

Nom de l'établissement gestionnaire (dans le cas où le projet est géré par un établissement différent de l'établissement porteur) :

Personne ayant qualité pour engager l'établissement porteur du projet :

Nom, Prénom	DOMPNIER Nathalie
Qualité	Présidente de l'Université
Courriel	presidence@univ-lyon2.fr

Le cas échéant, informations sur les partenaires du projet (à répéter pour chaque partenaire) :

Désignation : Université Lyon 2

Coordonnées postales :

Personne ayant qualité pour engager le partenaire du projet :

Nom, Prénom	GAYRAL Caroline
Qualité	Directrice du SCD
Courriel	Caroline.gayral@univ-lyon2.fr

1.2. Généralités sur le ou les établissements

Effectifs étudiants (année universitaire 2017-2018)

Préciser le nombre d'étudiants inscrits dans l'université / dans les établissements membres du regroupement, en distinguant les effectifs par cycle :

Cycle universitaire	Nombre d'étudiants inscrits ¹ Université Lyon 2
Licence	19 184
Master	7 591
Doctorat	1 084

¹ En personnes physiques, inscriptions principales et secondaires

Offre de places dans les bibliothèques (année universitaire 2019-2020)

Le tableau ci-dessous présente l'état de l'offre en matière d'ouverture et de places dans les bibliothèques de la structure candidate au moment du dépôt du dossier, et donc **avant réalisation du projet**. Il doit être renseigné de manière exhaustive pour toutes les bibliothèques proposant au moins 200 places assises ou intégrées au projet, et accessibles aux étudiants indépendamment de leur niveau d'étude.

Nom de la bibliothèque	Site	Profil disciplinaire	Amplitude horaire hebdomadaire en semaine normale (en heures décimales ²)	Détail des horaires d'ouverture en semaine normale (donner détail pour chaque jour de la semaine)	Périodes de fermeture annuelle	Nombre de places assises
BU Chevreuil	Campus Berges du Rhône (BDR, centre ville)	LSHS	68h	Lu-Ve 9h-21h Sa 10h-18h 13 dimanches/an 10h-18h	Fermetures administratives de l'université : 4 semaines en été ; 10 jours à Noël	651
BU Bron	Campus Porte des Alpes (Bron)	LSHS	50h	Lu-Ve 9h-19h	Fermetures administratives de l'université : 4 semaines en été ; 10 jours à Noël	738

² Exemple : 65,5 h (= 65h et 30 minutes)

2. Description du projet

2.1. Description et orientation du projet

L'objectif de ce nouvel élargissement correspond à une demande exprimée par les étudiants dans les précédentes enquêtes Libqual+, confirmée dans l'enquête 2018 menée par le service de statistiques de l'Université, les micro-enquêtes réalisées en interne, et par les retours exprimés par les usagers sur les réseaux sociaux.

Les taux de fréquentation enregistrés sont plus qu'encourageants : ainsi, les ouvertures du dimanche comptabilisent plus d'entrées que les ouvertures du samedi (hors PBO).

Le projet PBO 2020-2023 s'inscrit en grande partie dans la continuité du Projet PBO+ 2016-2019, qui a permis d'ouvrir la BU Chevreul les soirées de 19 à 21 heures et certains dimanches en alternance avec Lyon 3 ; il comporte une nouveauté avec un volet concernant l'accompagnement de l'ouverture du futur Learning Centre de Bron, à partir de septembre 2022.

Ouverture de la **BU Chevreul** (centre ville) sur une amplitude horaire portée à **81 heures** hebdomadaires de mi-septembre à fin juin (40 semaines), décomposée comme suit : une ouverture en semaine de 9h à 22h, une ouverture les samedis et dimanches de 10h à 18h. Les services proposés seront les suivants : **l'accès libre** du bâtiment sur une période plus étendue que lors de la première campagne d'élargissement des horaires d'ouverture des BU ; la libre consultation des collections ; un WI-FI de nouvelle génération sur l'ensemble de la BU ; la mise à disposition de postes informatiques, de matériels pour les impressions et photocopies, de salles de travail en groupe réservables en ligne, de bornes de prêt-retour RFID ; une zone cafétéria récemment créée à l'entrée de la BU avec plusieurs distributeurs et mange-debout (service facilitant le travail des étudiants en continu, en l'absence de structure CROUS en activité sur les périodes d'ouverture élargies de la BU).

Ouverture du **Learning Centre de Bron** en septembre 2022 sur une amplitude horaire portée à **68 heures** hebdomadaires de mi-septembre à fin juin (40 semaines), décomposée comme suit : une ouverture en semaine de 9h à 21h, une ouverture le samedi de 10h à 18h. Ce rétablissement horaire permettra de déployer **en accès libre** une offre de collections et de services sur un plateau unique doté de WI-FI, d'automates de prêt/retour en RFID, de postes informatiques, de matériels pour les impressions et photocopies, de salles de travail en groupe ; les utilisateurs bénéficieront en outre de tous les services mis à la disposition des usagers dans le Learning Centre (espaces collaboratifs, de création, espaces pour la pédagogie innovante, espace événementiel, cafétéria, etc...).

Le SCD souhaite proposer une offre en miroir sur les deux campus de l'Université, dans les espaces réservés à la documentation (BU ou salles de lecture et de consultation du Learning Centre). **Les conditions d'accès seront identiques pour les usagers de la communauté universitaire Lyon 2 et pour les usagers universitaires du site lyonnais.**

Le SCD mettra en place un outil de suivi de projet, par enquête annuelle auprès des usagers pour mesurer l'impact qualitatif de l'élargissement horaire, et des indicateurs de fréquentation. Cette enquête annuelle sera couplée avec le recueil des statistiques d'entrée relevées sur les trois périodes d'élargissement proposées dans le projet.

3. Moyens et caractéristiques techniques (2 pages maximum)

3.1. Elargissement des horaires d'ouverture

Pour la BU Chevreul sont prévus :

En semaine, de 19 à 22h, 5 moniteurs étudiants contractuels pour l'accueil et le renseignement, et un personnel de sécurité ; les dimanches et jours fériés, 6 moniteurs étudiants contractuels pour l'accueil et le renseignement, et un personnel de sécurité.

Pendant les périodes d'ouverture élargie les dimanches (sans titulaire), l'astreinte de responsabilité est confiée au Vice-Président d'astreinte pour l'ensemble de l'Université. En semaine, de 19h à 22h (sans titulaire), l'astreinte est confiée aux personnels de sécurité et aux agents de gardiennage.

Il n'y a pas d'autres services de l'Université proches de la BU ouverts pendant les extensions horaires à l'exception du personnel de sécurité et de gardiennage.

Par ailleurs, l'Université fait appel à une société de nettoyage qui intervient sur les périodes d'extension horaire.

La communication autour de PBO est assurée conjointement par le Service communication de l'Université sur le site institutionnel et par la mission communication du SCD sur les pages Web du SCD et la page FaceBook du SCD.

Pour la Salle de lecture du futur Learning Centre sont prévus :

En semaine, de 19 à 21h, 5 moniteurs étudiants contractuels pour l'accueil et le renseignement (pas de titulaire), et le samedi de 10h à 18h, 3 moniteurs (avec des titulaires). Le service de sécurité du campus va être intégré au Learning Centre au plus près de la salle de lecture, et pourra intervenir immédiatement en cas de besoin.

Mise en place de dispositifs permettant de connaître le taux d'occupation des bibliothèques

Le premier plan PBO 2016-2019 a permis de déployer le dispositif Affluences sur l'ensemble des structures documentaires universitaires du site de Lyon, sous pilotage COMUE. Ce dispositif de comptage des entrées (par lecteur infrarouge), accessible aux usagers avec l'application sur smartphone, permet de connaître en temps réel le taux d'occupation des bibliothèques universitaires et incite les usagers à se rendre dans les bibliothèques disposant de places assises.

Le module statistique de la version administrateur d'Affluences permet de récolter des chiffres, d'éditer et de comparer les courbes de fréquentation, sur des périodes de référence, de manière assez fine.

Le SCD Lyon 2 communique sur les horaires élargis via ses marque-pages sur les calendriers d'ouverture (avec label NoctamBU), et sur sa page FaceBook. L'Université relaie largement les extensions horaires de la BU Chevreul sur le site institutionnel et les réseaux sociaux.

3.2. Amélioration de la qualité des services rendus aux usagers (hors horaires d'ouverture)

La bibliothèque Chevreul de l'Université Lyon 2 s'est engagée dans la mise en œuvre du référentiel Marianne, et participe au baromètre mis en place par le ministère.

La poursuite de l'amélioration de la qualité de l'accueil et de la médiation avec les usagers est l'un des objectifs du SCD qui souhaite optimiser la médiation autour du numérique. La réorganisation de l'accueil et de la médiation en cours devrait permettre à terme d'améliorer le service rendu aux usagers, notamment en incitant les professionnels à mieux renseigner sur les ressources électroniques. La BU Chevreul a réaménagé ses espaces en 2017 : création de salles de travail en groupe supplémentaires, de deux espaces de formation innovants, et transformation du rez-de-chaussée avec un espace de convivialité (distributeurs, mange-debout, fauteuils, canapés) et une zone de travail en commun avec du mobilier mobile.

Le SCD Lyon 2 s'est également doté de l'application Réservations développée par Affluences (pour les salles de travail en groupe et carrels dotés de matériels spécifiques), qui connaît un grand succès auprès des étudiants. Leurs retours sont très positifs.

4. Organisation et management du projet (2 pages maximum)

Les procédures de fonctionnement sur les extensions horaires en soirée et les dimanches seront adaptées aux nouvelles extensions, qui visent à harmoniser l'offre de Lyon 2 avec celle des autres universités lyonnaises.

L'ouverture tous les dimanches de mi-septembre à juin, ainsi que 5 jours fériés forfaitaires par an a été anticipée et budgétée pour 2019-2020, et n'occasionnera pas de modifications de la procédure d'ouverture et d'accueil.

Le recrutement des moniteurs supplémentaires pour assurer le 21h-22h à la BU Chevreul se fera en mai 2020.

Pour l'ouverture de la salle de lecture du Learning Centre de Bron, un groupe de travail se réunit périodiquement pour préciser le fonctionnement du bâtiment à venir.

5. Calendrier d'exécution du projet

Échéancier dans le cadre du nouveau PBO :

- Ouverture tous les dimanches et 5 jours fériés par an, **de janvier 2020 à fin 2023**.
- Ouverture de la BU Chevreul de 21h à 22h du lundi au vendredi, **de septembre 2020 à fin 2023**.
- Ouverture de la salle de lecture du Learning Centre de Bron, **de septembre 2022 à fin 2023**.

6. Évaluation financière du projet

Le coût du projet doit prendre en compte :

- les coûts liés au personnel recruté spécifiquement pour le projet ;
- les autres coûts, hors fluides et coût horaire des titulaires.

6.1. Evaluation du coût du projet

Ressources humaines

NB : L'établissement est libre de fixer le montant de la rémunération brute accordée à chaque étudiant, sans que toutefois celle-ci soit inférieure au produit du montant du SMIC par le nombre d'heures de travail effectuées. L'assiette annuelle des dépenses éligibles prise en compte par le ministère dans le calcul de sa participation (tableau 6.2) sera toutefois plafonnée en référence au montant du taux horaire brut en vigueur du SMIC.

BU Chevreul 21h-22h	Sept 2020- dec 2020		Janv 2021 – dec 2021		Janv 2022– dec 2022		Janv 2023– dec 2023		Total
	Nombre d'heures réelles ³ (en heures)	Coût global évalué (en €)	Nombre d'heures réelles (en heures)	Coût global évalué (en €)	Nombre d'heures réelles (en heures)	Coût global évalué (en €)	Nombre d'heures réelles (en heures)	Coût global évalué (en €)	
Moniteurs étudiants	355	5 680	950	15 200	950	15 200	950	15 200	
Personnels SSIAP et/ou société de sécurité	89	2 219	238	5 950	238	5 950	238	5 950	
Total	444	7 899	1 188	21 150	1 188	21 150	1 188	21 150	

³ Pour la totalité des agents engagés dans la réalisation du projet. Exemple : 3 agents engagés pendant 16 semaines à raison de 3 heures par semaine = 144 heures

BU Chevreul 2 trimestres de 12 dimanches et 5 jours fériés	Janvier 2020- dec 2020		Janv 2021 – dec 2021		Janv 2022– dec 2022		Janv 2023– dec 2023		Total
	Nombre d’heures réelles ⁴ (en heures)	Coût global évalué (en €)	Nombre d’heures réelles (en heures)	Coût global évalué (en €)	Nombre d’heures réelles (en heures)	Coût global évalué (en €)	Nombre d’heures réelles (en heures)	Coût global évalué (en €)	
Moniteurs étudiants	1 436	22 976	1 436	22 976	1 436	22 976	1 436	22 976	
Personnels SSIAP et/ou société de sécurité	240	6 000	240	6 000	240	6 000	240	6 000	
Total	1 676	28 976	1 676	28 976	1 676	28 976	1 676	28 976	

⁴ Pour la totalité des agents engagés dans la réalisation du projet. Exemple : 3 agents engagés pendant 16 semaines à raison de 3 heures par semaine = 144 heures

Salle de lecture Learning Centre 19h-21h	Janvier 2020- dec 2020		Janv 2021 – dec 2021		Sept 2022– dec 2022		Janv 2023– dec 2023		Total
	Nombre d'heures réelles ⁵ (en heures)	Coût global évalué (en €)	Nombre d'heures réelles (en heures)	Coût global évalué (en €)	Nombre d'heures réelles (en heures)	Coût global évalué (en €)	Nombre d'heures réelles (en heures)	Coût global évalué (en €)	
Moniteurs étudiants					700	11 200	1 900	30 400	
Personnels SSIAP et/ou société de sécurité									
Total					700	11 200	1 900	30 400	

⁵ Pour la totalité des agents engagés dans la réalisation du projet. Exemple : 3 agents engagés pendant 16 semaines à raison de 3 heures par semaine = 144 heures

Salle de lecture Learning Centre Samedis	Janvier 2020- dec 2020		Janv 2021 – dec 2021		Sept 2022– dec 2022		Janv 2023– dec 2023		Total
	Nombre d'heures réelles ⁶ (en heures)	Coût global évalué (en €)	Nombre d'heures réelles (en heures)	Coût global évalué (en €)	Nombre d'heures réelles (en heures)	Coût global évalué (en €)	Nombre d'heures réelles (en heures)	Coût global évalué (en €)	
Moniteurs étudiants					312	4 992	888	14 208	
Personnels SSIAP et/ou société de sécurité									
Total					312	4 992	888	14 208	

Total coût PBO 2 2020-2023 Lyon 2	2020	2021	2022	2023
Moniteurs étudiants	28 656	38 176	54 368	82 784
Personnels SSIAP et/ou société de sécurité	8 219	11 950	11 950	11 950
TOTAL	36 875 €	50 126 €	66 318 €	94 734 €

⁶ Pour la totalité des agents engagés dans la réalisation du projet. Exemple : 3 agents engagés pendant 16 semaines à raison de 3 heures par semaine = 144 heures

	Nature de la dépense	Montant
Mise en œuvre de dispositifs informatiques : préciser leur nature (installation, maintenance...)		
Aménagements : préciser leur nature (mobilier, mise en place d'accès badgé...)		
Autres, hors fluides (précisez)	Ménage	
TOTAL « Autres frais » (hors fluides)		
TOTAL GENERAL « RH » + « Autres frais »		

6.2. Financement demandé au MENESR

NB : Le coût complet diffère du montant du financement demandé dans le cadre de cet appel à projets. A ce stade, il est prévu que le soutien apporté par le ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation se porte à 40% des coûts liés aux postes de dépenses détaillés dans le tableau ci-dessous. Les champs comportant le symbole * sont renseignés à titre indicatif et ne seront pas nécessairement financés.

Postes de dépenses	Janv 2020 - dec 2020		Janv 2021 – dec 2021		Janv 2022 – dec 2022		Janv 2023 – dec 2023	
	Montant TTC	Financement demandé au MESRI ⁷	Montant TTC	Financement demandé au MESRI	Montant TTC	Financement demandé au MESRI	Montant TTC	Financement demandé au MESRI
Embauche de contractuels étudiants, sur la base d'un smic horaire chargé	28 656	11 463	38 176	15 271	54 368	21 748	82 784	33 114
Personnels SSIAP et/ou société de sécurité	8 219	3 288	11 950	4 780	11 950	4 780	11 950	4 780
Acquisition d'équipements permettant le comptage des entrées et sorties *								
Acquisition d'un dispositif permettant d'indiquer le taux d'occupation des salles *								

⁷ Préciser le % que cela représente par rapport au montant TTC

Dépenses consacrées à des aménagement *								
Réalisation de supports de communication *								
Total	36 875	14 751	50 126	20 051	66 318	26 528	94 734	37 894

